

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS**  
**DU CONSEIL MUNICIPAL**

Séance du vingt-neuf avril deux mille vingt-quatre

Le Conseil municipal, légalement convoqué le 22 avril 2024, s'est réuni sous la Présidence de Monsieur Michel PERRAUD, Maire.

PRÉSENTS	REPRÉSENTÉS	ABSENTS	POUVOIRS
27	7	1	7

Objet :  
10 - Tarifs scène -  
Centre Culturel -  
Saison 2024-2025

**PRÉSENTS** : Michel PERRAUD, Laurent HARMEL, Anne MOREL, Jacques VAREYON, Anne-Marie GUIGNOT, Noël DUPONT, Marie-Claire EMIN, Jean-Jacques MATZ, Evelyne VOLAN, Fatih KAYGISIZ, Dominique BEY, Marie-Jo LEVILLAIN, Françoise COLLET, Jacques MAIRE, Christine PIQUET, Fabrice BERTERA, Corinne REGLAIN, Fanny RIPPE, Assad AKHLAFA, Amaury VEILLE, Freddy NIVEL, Hugo CARRAZ, Christine PITTI, Jean-Charles de LEMPS, Annie ZOCCOLO, Julien MARTINEZ, Marine PARROT,

**REPRÉSENTÉS** : Caroline MANZONI (pouvoir à Dominique BEY), Yamina GRANDCLEMENT (pouvoir à Corinne REGLAIN), Laure MANDUCHER (pouvoir à Fanny RIPPE), Antoine LUCAS (pouvoir à Michel PERRAUD), Jean-Michel FOUILLAND (pouvoir à Jean-Charles de LEMPS), Alexandra ANTUNES (pouvoir à Julien MARTINEZ), Philippe TOURNIER-BILLON (pouvoir à Hugo CARRAZ)

**ABSENTS** : Sonia CHEVAUCHET

Le quorum étant atteint, le Conseil municipal peut délibérer.

\_\_\_\_\_

M. Jacques VAREYON est nommé secrétaire de séance.

\_\_\_\_\_

Mme Anne MOREL, rapporteur, rappelle que le Conseil municipal a pour compétence de fixer les tarifs des services municipaux.

Il convient de revoir les tarifs de la scène au regard des augmentations subies sur les coûts, notamment en matière d'accueil des artistes (hébergements, transports et alimentation).

Il est proposé de ne pas modifier la billetterie individuelle mais d'augmenter les abonnements comme suit :

- Abonnement + 15 spectacles : - Catégorie A passage de 26 à 30 €

- Catégorie B passage de 17 à 18 €

- Catégorie C passage de 8 à 13 €

- Abonnement 8 à 14 spectacles : - Catégorie A passage de 27 à 31 €

- Catégorie B passage de 19 à 20 €

- Catégorie C passage de 12 à 13 €

Objet :  
10 - Tarifs scène -  
Centre Culturel -  
Saison 2024-2025

- Abonnement 3 à 7 spectacles : - Catégorie A passage de 30 à 32 €
- Catégorie B passage de 23 à 24 €
- Maintien à 13 €

La scène accueille plus que jamais des têtes d'affiche pour lesquelles les agences de diffusion imposent des tarifs supérieurs à ceux votés. Il convient donc de créer un tarif A+ « hors abonnement » pour les spectacles programmés au Centre Culturel ou hors les murs dans une fourchette allant de 40 € à 60 €. Cette fourchette est définie par les boîtes de production et le tarif sera similaire à celui pratiqué dans des salles aux mêmes critères (capacité d'accueil). Les abonnés pourront néanmoins bénéficier d'une remise de 5 € sur le tarif pratiqué.

Le Conseil municipal,

Après en avoir délibéré,

Vu l'avis de la Commission des Finances,

A l'unanimité,

- Valide l'augmentation des tarifs de la billetterie de la scène dès la saison 2024- 2025.

Fait à Oyonnax, le 29 avril 2024

Secrétaire de séance,

Le Maire,



Délibération certifiée exécutoire de plein droit  
conformément aux dispositions de l'article L 2131-1(Ain)  
et suivants du CGCT :

- par sa présentation en Préfecture le 30 AVR. 2024
- par sa publication le 30 AVR. 2024

Le Maire

